

**Aménagement des quais  
du Molard  
et du Général-Guisan  
Genève**

**Quai-promenade  
Café-Restaurant**

**Quai-promenade**

*Maître de l'ouvrage* Ville de Genève  
Service immobilier

*Architectes* G. de Freudenreich,  
SIA/FAS  
4, rue du Vieux-Collège  
1204 Genève  
Tél. (022) 28 21 55

*Collaborateur* Michel Clerc  
architecte ETS

*Plasticien* Serge Candolfi

*Ingénieurs* C. Zschokke S.A.

*Projet* 1972

*Réalisation* 1973-1974

*Coordonnées  
topographiques* 550.000-117.800

*Adresse* Quai du Molard  
et du Général-Guisan  
Genève



*Programme*

Compte tenu de la présence du nouveau parking sous-lacustre, les architectes sont chargés par le maître de l'ouvrage de proposer un nouvel aménagement des quais du Molard et du Général-Guisan, répondant aux objectifs suivants :

- inviter les piétons à cheminer, du Jardin Anglais au pont des Bergues, à l'abri de la circulation ;
- favoriser une relation facile entre la ville et le plan d'eau ;
- permettre l'abordage des bateaux-navettes « Les Mouettes » ;

- absorber les conséquences techniques du nouveau parking (massif de ventilation en particulier), qui faisaient hypothèque aux aménagements existants, et en particulier au mur du Général-Dufour.

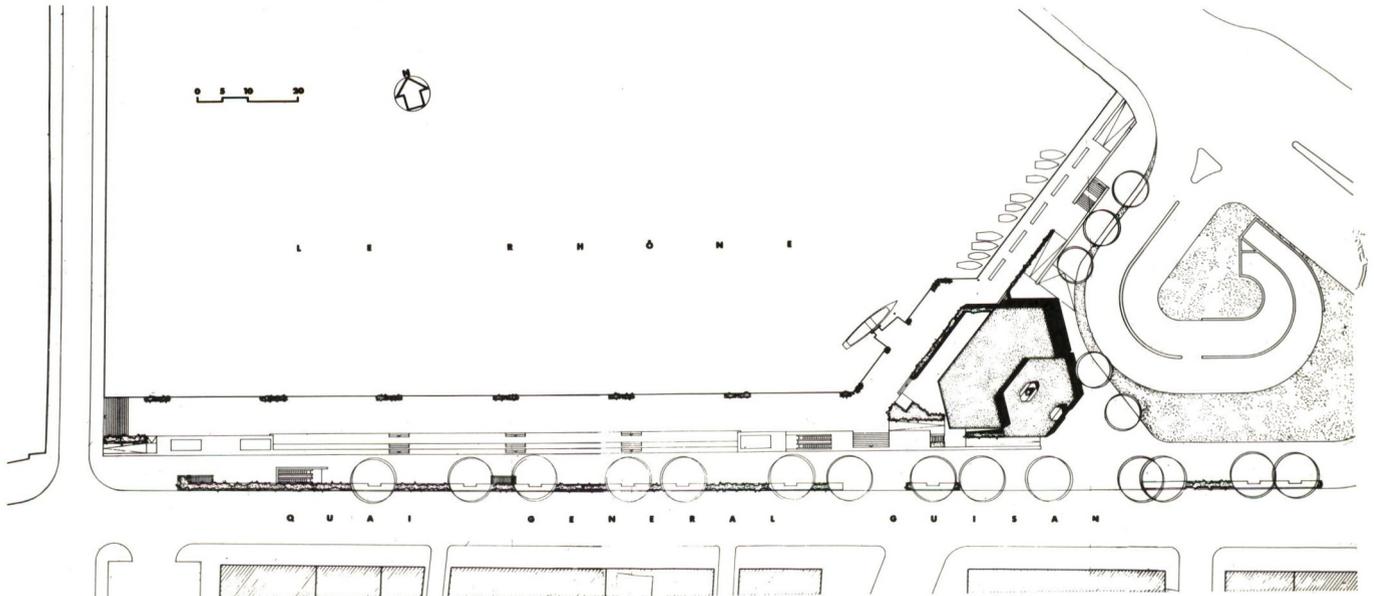
*Problèmes particuliers*

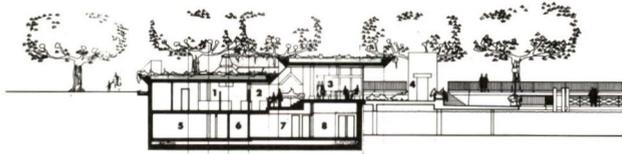
La principale difficulté pour les architectes a été d'absorber les redents en béton, qui ponctuaient outrageusement le mur du Général-Dufour. Par ailleurs, on se souvient qu'à l'époque la décision municipale de

mettre en œuvre cet ouvrage avait été contestée par un référendum populaire, dont l'issue avait été de 10 038 oui contre 7849 non !...

*Caractéristiques*

Surface	1800 m <sup>2</sup>
Montant de l'investissement	Fr. 3 680 000.-





### Parti architectural

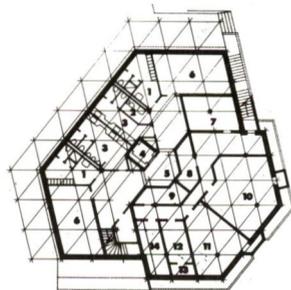
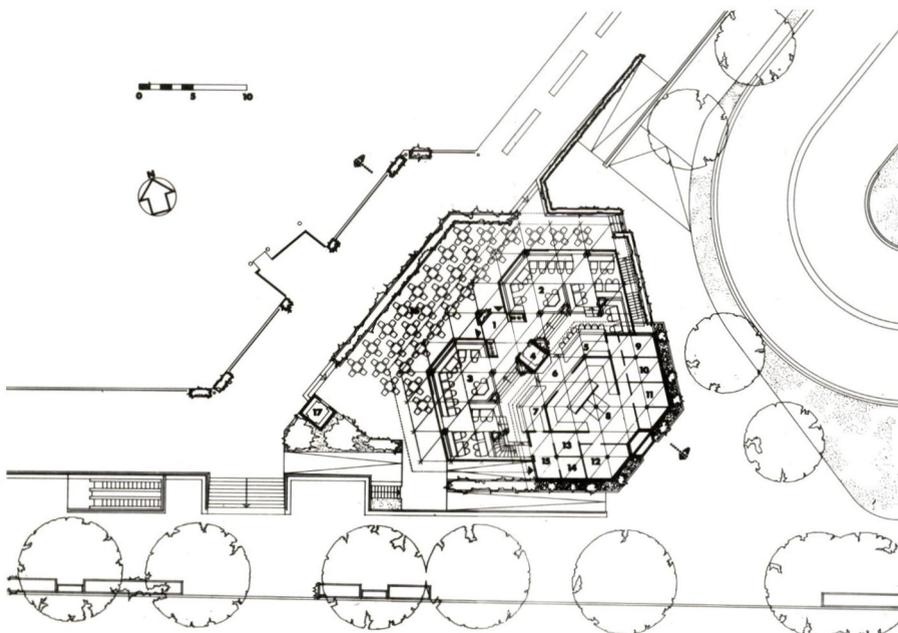
Le parti proposé est caractérisé par une promenade suspendue au ras du plan d'eau, reliant le Jardin Anglais au pont des Bergues, en passant sous le pont du Mont-Blanc.

Ce cheminement piétons, à l'abri du trafic, se déroule tangentiellement au trottoir, par un emmarchement fait de gradins et d'escaliers, permettant de passer de la trépidation urbaine à la sérénité du plan d'eau.

### Construction

L'ouvrage qui a été mis en place pour remplacer le mur du Général-Dufour est en béton armé; il s'appuie sur le quai et sur des pilotis ancrés dans le lac.

Les surfaces sont revêtues de schistes tessinois; les balustrades exécutées en fer forgé et sont rythmées par des bacs à fleurs en préfabriqué beige, semblable aux matériaux qui seront utilisés ultérieurement pour le café-restaurant.



### Sous-sol :

- 1 Vestiaires, douches, toilettes pour le personnel
- 2 Toilettes pour les handicapés
- 3 Toilettes pour le public
- 4 Ascenseur pour les handicapés et le service
- 5 Dégagement avec téléphone public
- 6 Stockage
- 7 Dépôt
- 8 Cave à bière
- 9 Machinerie de l'ascenseur
- 10 Chaufferie au gaz
- 11 Centrale de la ventilation
- 12 Fosse avec pompes fécales
- 13 Distribution du gaz
- 14 Distribution de l'électricité

### Rez-de-chaussée :

- 1 Tambour d'entrée
- 2 Restaurant de 42 places
- 3 Café-brasserie de 38 places
- 4 Ascenseur d'accès au sous-sol pour les handicapés et le service
- 5 Bar clients - 8 places
- 6 Distribution et retour du service
- 7 Bar service
- 8 Cuisine
- 9 Bureau direction
- 10 Economat
- 11 Chambre froide viande/légumes
- 12 Stockage des boissons
- 13 Dépôt des bouteilles vides
- 14 Containers des ordures
- 15 Accès de service et sortie de secours
- 16 Terrasse de 120 places
- 17 Ascenseur d'accès au parking pour les handicapés

### Coupe A-A :

- 1 Cuisine
- 2 Bar clients
- 3 Restaurant
- 4 Terrasse
- 5 Chaufferie
- 6 Cave à bière
- 7 Dégagement
- 8 Vestiaire du personnel

**Café-restaurant**

*Maître de l'ouvrage* Ville de Genève  
Service immobilier

*Architectes* G. de Freudenreich,  
SIA/FAS  
4, rue du Vieux-Collège  
1204 Genève  
Tél. (022) 28 21 55  
H.-J. Stämpfli,  
SIA/EPFZ

*Collaborateurs* Jean-Daniel Baud  
Jean Marchesini  
Richard Kräher

*Ingénieurs civils* Liechti & Serex, SIA

*Ingénieur-conseil  
fluides* Raymond Moser, SIA

*Projet* 1976

*Réalisation* 1979

*Adresse* Quai Général-Guisan  
Genève



*Programme*

Etant donné la satisfaction du public genevois à l'endroit de l'ouvrage des quais, le Conseil administratif décide de créer un café-restaurant, sur l'esplanade faisant articulation entre les quais du Molard et du Général-Guisan.

L'ouvrage comprend :

- un restaurant d'une centaine de places ;
- un bar ;
- une terrasse de cent places ;
- les installations d'exploitation nécessaires (cuisine, laverie, dépôts, bureau, locaux du personnel, sanitaires, économat, etc.) ;
- les installations techniques (réfrigération, chauffage, ventilation).

Le maître de l'ouvrage souhaite que cet ouvrage vienne compléter l'aire de détente des nouveaux quais, en permettant au public de profiter en toute quiétude de la beauté de la rade.

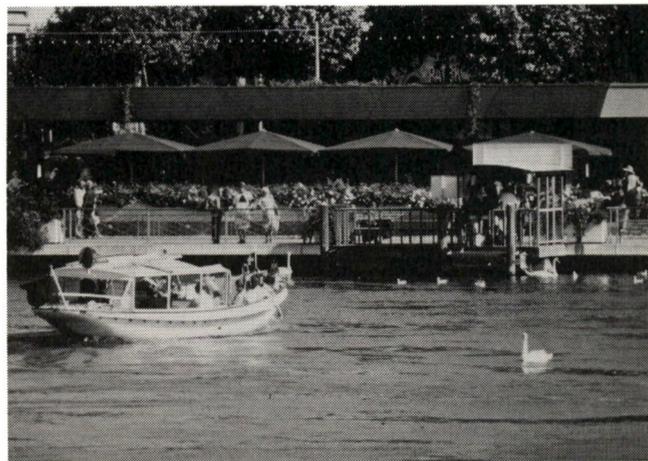
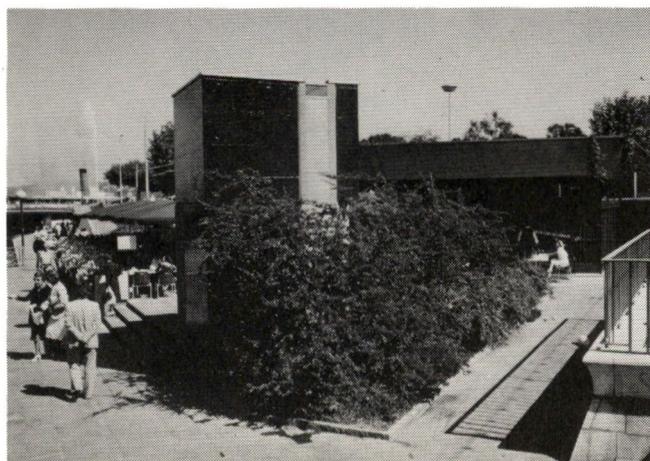
*Problèmes particuliers*

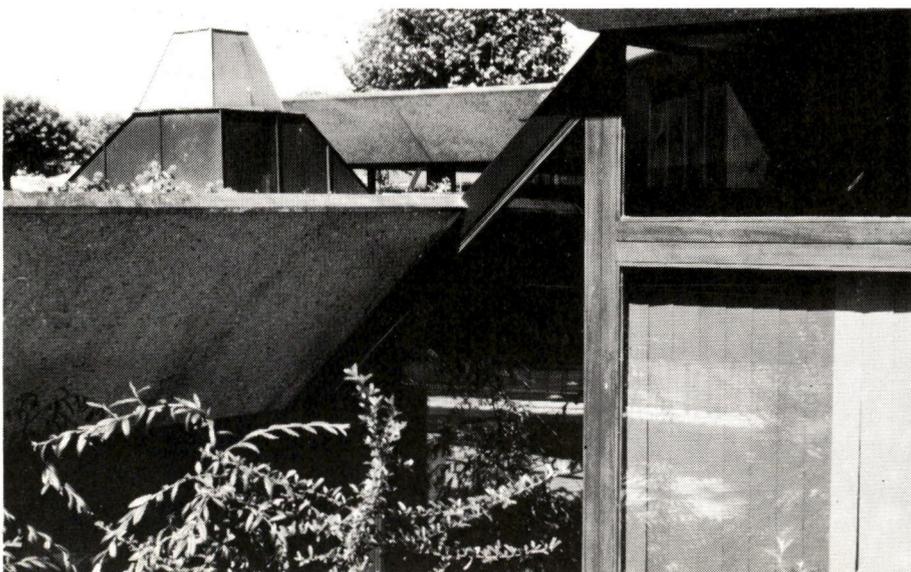
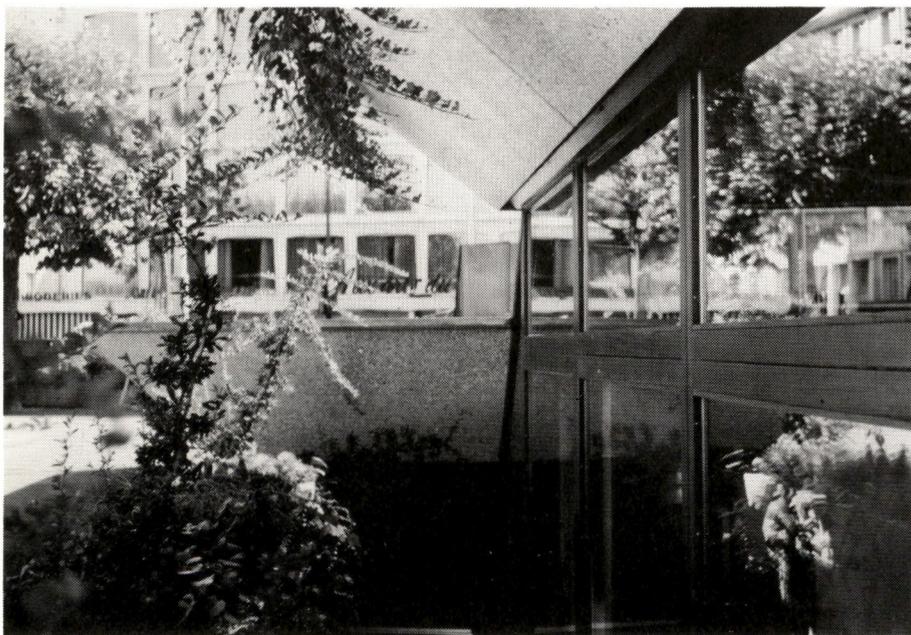
Il a été particulièrement difficile de réaliser une construction qui soit digne du site exceptionnel, tout en étant fonctionnelle, et cela compte tenu notamment de l'angulation des quais, des obligations de gabarit très modeste, et des vues de tous angles sur l'objet.

Au plan technique, après avoir dérivé les conduites OGETA traversant l'emprise de chantier, les architectes ont dû, en particulier, prendre toutes les dispositions nécessaires pour une construction dans l'eau.

*Caractéristiques*

Cube SIA	3000 m <sup>3</sup>
Prix au mètre cube	Fr. 800.- environ





### Parti architectural

Dans leur recherche, les architectes ont été très conscients de leur responsabilité par rapport à la qualité exceptionnelle du site.

Trois éléments ont déterminé le choix du parti architectural :

- les deux directrices des quais qui forment un angle hybride de 128° 20' ;
- la nécessité de s'enterrer au maximum afin de donner à l'objet le moins d'impact possible, tout en l'insérant au mieux à l'architecture des quais ;
- la volonté de s'implanter frontalement par rapport au lac.

Ces critères ont conduit les architectes à opter pour une enveloppe symétrique, axée perpendiculairement au lac.

La préservation de la vue sur la rade depuis la place du Molard, la nécessité d'insérer le gabarit avec discrétion, ont déterminé une coupe articulée, qui permet de passer souplement du niveau des quais à celui de la rue.

La dominante horizontale des façades souligne l'architecture des quais, et la verdure recouvrant les terrasses de toiture est le prolongement du Jardin Anglais.

Le concept volumétrique a défini des ambiances intérieures différenciées et vivantes. Les espaces du bar et du restaurant s'appuient sur les espaces servants, pour se déployer vers le lac.

*La conception respecte scrupuleusement les normes pour permettre aux handicapés la fréquentation de l'établissement.*

### Construction

Les murs du sous-sol font cuvelage et les dalles sont en béton armé. Les piliers sont en métal et s'implantent sur un système géométrique déterminé par les directrices des quais.

Les bandeaux sont exécutés en préfabriqué, de même que les bacs à fleurs.

Les menuiseries extérieures et intérieures sont en acajou, les sols en carrelage.

### Bibliographie

AS Architecture suisse  
N° 47 / Juin 1981